



AMBASSADE DE SUISSE
AU CHILI

SANTIAGO, le 22 avril 1985

Calle J. Miguel de la Barra 536

Casilla 3875

Téléphone 32009

Réf.: 004.5 - MY/cb

Secrétariat général du DFAE

3003 B e r n e

Rapport final sur ma mission
au Chili

21	BAG KA 100 WER		
Datum	27.3.85		
Vize	100 WER		
EDA	27.03.85	-9	
Ref. No. 721.81			

Monsieur le Secrétaire général, *1 Ex. g. g. Pol. Dir.*

Conformément aux instructions 722, vous voudrez bien trouver ci-après le rapport final sur ma mission au Chili. Par un courrier ultérieur, je ferai encore parvenir un rapport politique final, sous forme séparée, à la Centrale.

1. Etat des relations entre le Chili et la Suisse

Je me suis trouvé au Chili entre le 25 août 1980 et fin avril 1985. Cette période se caractérise, du point de vue économique, par une expansion, continue depuis 1976, qui prend fin en 1981 pour donner lieu en 1982 à une chute catastrophique du produit national brut (-14 %). 1983 est une année à peu près stationnaire, avec une progression sensible en 1984. Sur le plan politique, l'événement marquant est l'acceptation par le peuple chilien, le 11 septembre 1980, d'une nouvelle Constitution (67 % de oui). Concurrément avec l'entrée en vigueur du nouveau texte constitutionnel, le 11 mars 1981, le général Pinochet entamait ce jour un mandat de Président de la République pour une durée de huit ans.

La dictature militaire autoritaire exercée par le général Pinochet s'est durcie en 1983, dix ans après le coup d'Etat de 1973 qui mit fin à la présidence de Salvador Allende. Cette évolution s'est encore accentuée en 1984, à la suite d'une recrudescence importante des attentats terroristes. Ce processus aboutit, le 6 novembre 1984, à l'institution de l'état de siège, régime exceptionnel qui prévaut toujours à l'instant où j'écris ces lignes.



- 2 -

La dictature du général Pinochet s'est rendue coupable de nombreuses violations de droits de l'homme dont les rapports annuels des Nations Unies donnent un aperçu fort complet. Ces circonstances ont provoqué en Suisse, tant dans l'opinion publique qu'auprès des autorités, un sentiment hostile à l'égard du régime politique existant au Chili. Inversement, nos compatriotes établis au Chili, pour la plupart des directeurs d'entreprise, des commerçants ou des agriculteurs aisés qui ont souffert sous le régime de l'Unité populaire du Président Allende, sont partisans de l'actuel régime. Les manifestations de mauvaise volonté des Suisses à l'égard du Chili sont nombreuses et indéniables. La lecture de la presse suisse en est déjà un exemple probant. Peu d'artistes, peu d'ensembles suisses se sont rendus au Chili durant la période où j'y résidai. Sur le plan économique, si les exportations suisses se sont maintenues à un niveau presque constant, en revanche, les exportations chiliennes vers notre pays, qui représentent même pas le quart des nôtres, connaissent de grandes difficultés. Après des années d'efforts, un voyage d'hommes d'affaires chiliens en Suisse, avec à la tête le ministre de l'économie, avait été mis au point pour novembre 1984. La brusque instauration de l'état de siège au Chili à cette époque amena les organisateurs suisses à annuler brutalement ce voyage "sine die". Il ne fait pas de doute que les milieux économiques chiliens éprouvèrent du ressentiment à la suite de cet incident.

Comme on le voit, le panorama décrit ci-dessus des relations entre le Chili et la Suisse est mitigé. Et pourtant, en dépit de cette situation, je considère les relations officielles que notre pays entretient avec les autorités chiliennes comme correctes, normales, voire bonnes. La Suisse bénéficie incontestablement au Chili de "goodwill". Les raisons en sont nombreuses. L'établissement au sud du pays de trois mille colons à la fin du siècle dernier, les bonnes positions socio-économiques qu'occupent nos compatriotes dans ce pays, l'implantation d'industries suisses prospères, l'admiration et le respect que suscitent notre système politique et le haut niveau de vie de notre population.. toutes ces diverses raisons ont contribué à ce que la Suisse jouit ici d'une bonne image. Le représentant diplomatique suisse a ici un accès facile et rapide auprès des ministres ou des autorités chiliennes. Il bénéficie d'un préjugé favorable. Même dans les cas, rares, où des condamnations pénales ou des mesures d'expulsion furent prises contre des compatriotes, il est relativement aisé d'obtenir une réforme de telles décisions.

2. Etat des relations entre la représentation et la colonie suisse

La colonie suisse au Chili se compose de quelque deux mille personnes, dont 1600 sont des doubles nationaux. Au surplus, pas moins de 1400 compatriotes vivent à Santiago, le reste étant surtout fixé au sud du pays (Concepción, Temuco, Osorno). Il convient de distinguer dans cette colonie deux composantes. D'une part, les descendants des immigrants suisses qui se sont fixés au XIXe siècle soit au sud du pays dans la région de Traiguén (Brunner, Schmidlin, Grübler..) soit à Santiago directement (Küpfer, Dünner..). D'autre part, les chefs d'entreprise suisses (Nestlé, Ciba-Geigy, Swissair, Holderbank..) ou les compatriotes qui ont épousé des Chiliennes qui normalement ne passent qu'un temps limité dans ce pays. L'osmose entre ces deux groupes, pourtant distincts par ses origines et par son statut de nationalité (double national ou suisse uniquement), s'est néanmoins fort bien réalisé et la colonie suisse au Chili est homogène. Elle prend une part active aux quatre sociétés suisses qui existent à Santiago, assiste volontiers aux manifestations du 1er Août; le banquet traditionnel de notre Fête nationale au Club suizo de Santiago comprend régulièrement deux cents personnes. Dans le sud du pays, où nos communautés sont bien plus isolées, l'attachement à la Suisse est encore plus grand. La célébration du centenaire de l'immigration suisse au sud du Chili, qui eut lieu le 4 novembre 1984 à Traiguén, attira pas moins de 1100 personnes, dont la très grande majorité, il est vrai, n'était que d'origine suisse.

Les relations du représentant diplomatique officiel de la Suisse avec la colonie sont excellentes. Pour ma part, je n'ai pu que me féliciter de l'accueil, chaleureux et amical, qui me fut réservé partout, que ce soit dans la capitale ou en province. En dépit des distances, je me suis efforcé de conserver des relations suivies avec nos correspondants et nos colonies du sud. La satisfaction éprouvée par le plaisir qu'on leur cause en allant les visiter constitue une des meilleures expériences vécues dans ce pays.

Le Club suizo de Santiago dispose de courts de tennis et d'une piscine. Son restaurant est géré par un Suisse. Bien dirigé par un comité actif et compétent, il ne semble pas présenter de problèmes quant à son avenir. Le chalet, que possède le Club à Lagunillas dans la Cordillère des Andes, est une belle construction récemment rénovée. L'Association des Dames suisses tient chaque mois une réunion. Plus traditionnelle, elle peut néanmoins être motivée si quelqu'un prend l'initiative - comme c'est le

- 4 -

cas actuellement - de sortir d'une activité routinière.

La Chambre de commerce suisse-chilienne est aussi fort bien gérée, par un comité dynamique. Elle a au surplus la chance de pouvoir compter sur un secrétaire à mi-temps, qui a exercé autrefois de hautes fonctions dans la vie économique de Santiago et qui dispose d'une grande expérience et d'excellents contacts. La situation financière de la Chambre est toutefois précaire. On peut espérer qu'avec une campagne accrue de recrutement de nouveaux membres et le maintien - ou l'augmentation - des subsides fédéraux, la Chambre puisse ainsi assurer définitivement son avenir. Quoi qu'il en soit, son existence au Chili paraît hautement souhaitable; elle travaille au demeurant en étroite harmonie avec l'Ambassade.

Le Collège suisse de Santiago enfin est un des meilleurs établissements scolaires de la capitale. Les excellents résultats qu'obtiennent ses élèves aux examens de la fin du cycle secondaire en sont un vivant témoignage. Sa situation financière, à l'image de toutes les écoles suisses à l'étranger, est difficile; elle dépend avant tout de l'effort que la Confédération est disposée à entreprendre. En 1984, un conflit a surgi entre le directeur, M. Drittenbass, et les professeurs suisses. Ce différend doit être imputé à des problèmes personnels. Le directeur - au demeurant une personne affable et qui collabora avec la meilleure bonne volonté avec l'Ambassade - n'avait peut-être pas les qualités nécessaires d'autorité et de fermeté pour s'imposer. Trop familier au début, trop cassant à la fin, il s'attira l'inimitié quasi unanime des professeurs, dont certains - il faut le dire - témoignèrent aussi d'un bien mauvais esprit. Le Conseil directeur de l'école dut faire appel à un inspecteur du canton parrain, à savoir celui de Bâle-Campagne. Le conflit se liquida par le licenciement de certains professeurs, mais aussi par l'acceptation de la démission du directeur. Le nouveau directeur nommé, M. Brunner, a déjà dirigé ce collège de Santiago, il y a quelques années, et cela à la satisfaction de tous. On doit dès lors entretenir l'espoir que, sur ces bases nouvelles, les anciens différends soient enterrés et que le Collège repartira d'un bon pied.

3. Sources d'information

Le Chef de mission à Santiago dispose d'un fichier - que m'avait légué mon prédécesseur - et que je me suis efforcé de compléter et de mettre à jour. Ce fichier appelle les commentaires suivants:

- 5 -

- a) ministres et fonctionnaires supérieurs. Sous le régime du général Pinochet, les ministres - qui doivent jouir de la confiance absolue du Président - changent fréquemment. En 4 ans et 8 mois, j'ai connu trois ministres des affaires étrangères, quatre ministres de l'intérieur, six ministres des finances et sept ministres de l'économie, alors même qu'ils sont tous appelés à faire la même politique, notamment en matière économique (économie sociale de marché). Il faut dès lors s'habituer à changer constamment d'interlocuteur!
- b) les collègues figurent dans la liste du Corps diplomatique, qui est republiée chaque année. Il n'y a donc pas de fiches en ce qui les concerne. Il importe aussi de souligner qu'à Santiago, il apparaît - je ne sais si c'est fortuit ou voulu - que les chefs de missions diplomatiques restent relativement peu de temps. En moins de cinq ans, je suis arrivé à devenir vice-doyen d'âge, le Nonce apostolique et l'ambassadeur de l'Ordre de Malte (qui a passé toute sa vie au Chili) étant mis à part. Les chefs de missions diplomatiques européens ou du Commonwealth - et bien entendu celui des Etats-Unis - s'intéressent, d'une manière générale, beaucoup à la vie politique du pays, aux aspects des droits de l'homme et de leur violation. Ceux des pays sud-américains, déjà par solidarité continentale, sont moins enclins à adopter des positions critiques. Enfin, les représentants diplomatiques des pays asiatiques ou du Proche-Orient ne se préoccupent que d'intérêts commerciaux ou essayent avant tout de gagner la sympathie de leurs hôtes (Syrie, Egypte..).

4. Associations, clubs, etc.

La vie sociale à Santiago est intense. L'ambassadeur d'Espagne actuel - qui était précédemment accrédité en France - prétend qu'il a plus d'obligations sociales à Santiago qu'à Paris! La possibilité d'établir des contacts au cours des innombrables réceptions, dîners, vernissages.. est donc considérable et ne rend pas l'appartenance à un club indispensable. A ce titre toutefois, le fait d'être membre du Club de la Unión - vieux club traditionnel du centre de la capitale - d'un Rotary, d'un Lions ou d'une société de golf ou de tennis (Los Leones, Country club, Manquehue, Sport ou Stade français..) peut rendre d'utiles services.

5. Divers

Les conditions de vie à Santiago sont extrêmement agréables. Pedro de Valdivia, qui a fondé cette ville le 12 février 1541, écrivait déjà au roi d'Espagne Charles-Quint, qu'on y jouissait du meilleur climat au monde (et

- 6 -

c'est vrai). L'agglomération compte aujourd'hui plus de quatre millions d'habitants mais reste vivable. Il est notamment facile de sortir de ville, les fins de semaine par exemple. En revanche, les humains y ont créé par leur faute une pollution de l'air qui devient chaque jour plus désagréable. Dans l'ordre des villes sud-américaines les plus polluées, Santiago vient au troisième rang après Mexico et Sao Paulo.

Il n'y a au fond que deux saisons: un été chaud et sec, radieux et un hiver qui coïncide avec les pluies. D'avril à septembre, le ciel est souvent gris et maussade. Normalement toutefois, les pluies ne sont que de 350/400 mm par an, soit grosso modo le tiers d'une ville suisse. La température y descend rarement au-dessous de 0 degré.

Enfin, Santiago est une capitale culturelle, qui ne peut pas se comparer avec Buenos Aires il est vrai - mais qui offre en revanche des concerts, un opéra, un ballet et des théâtres d'une qualité supérieure à toutes les autres villes de l'Amérique du Sud.

L'Ambassadeur de Suisse



(Moret)